

2022/2023



TRANSPORTS SCOLAIRES

Renouvellement et nouvelle inscription en ligne sur
<https://transport-tdpagglo.monbus.mobi>

“ Vous habitez l'une des treize communes de Terre de Provence Agglomération.

Votre enfant fréquente un établissement scolaire public ou privé de Châteaurenard, Orgon, Rognonas ou Saint-Andiol.

↳ *Son transport est organisé par Terre de Provence* ”



Je m'informe

- **Sur Internet** www.terredeprovence-agglo.com
rubrique « Notre quotidien » puis « Se déplacer »
- **Par mail** transports-scolaires@terredeprovence-agglo.com
en laissant mes coordonnées téléphoniques
- **Par téléphone au 04 32 61 06 14**
- **Auprès des conseillers numériques de Terre de Provence**
présents dans votre commune (permanences consultables sur le site de Terre de Provence)



Où et quand inscrire mon enfant ?

>>> Connectez-vous sur

<https://transport-tdpagglo.monbus.mobi>

↳ Pour une nouvelle inscription

- J'inscris mon enfant sur le site Internet de Terre de Provence, rubrique « demande d'inscription »,
- Je complète le formulaire, la rubrique commentaire et je joins les pièces justificatives demandées,
- Je reçois un mail de confirmation m'indiquant la procédure à suivre pour créer mon espace usager et régler l'inscription en ligne,
- Une nouvelle carte de transport me sera envoyée dès le règlement de l'inscription en ligne.

ATTENTION !

pour les nouvelles inscriptions, pensez à vous inscrire avant le 15 août pour recevoir votre carte avant la rentrée !

A PARTIR DU 7 JUIN 2022

↳ Pour un renouvellement

(Uniquement pour les élèves ayant déjà une carte de transport):

- Je me connecte directement sur mon espace usager en ligne, rubrique « BOUTIQUE »,
- J'ajoute l'abonnement 2022-2023 dans mon panier,
- J'effectue le règlement de l'abonnement en ligne par carte bleue

ATTENTION !

pour tout changement de coordonnées, d'établissement scolaire ou de situation personnelle, je contacte le service transport de Terre de Provence pour mettre à jour mon dossier.



Frais d'inscription aux transports scolaires

Tarif plein : 45 €

Tarif réduit : 30 €

(quotient familial CAF/MSA ≤ à 700 €)

